

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique relative à la Révision Allégée numéro une du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Auzeville-Tolosane

Par arrêté du 3 NOVEMBRE 2025 le Maire de la Commune d'Auzeville-Tolosane a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la Révision Allégée numéro une du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Auzeville-Tolosane

L'enquête se déroulera en Mairie de Auzeville-Tolosane, du 01/12/2025 14h au 15/12/ 2025 à 17h.

A cet effet, Madame Marie-Pierre CRUEGE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Jean-Marc CUSSAC a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par la Présidente du Tribunal Administratif pour mener l'enquête publique susvisée

Le projet de la Révision Allégée numéro une du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Auzeville-Tolosane, les pièces qui l'accompagnent, ainsi que le registre d'enquête côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront mis à la disposition du public à la Mairie de Auzeville-Tolosane, 8 Allée de la Durante, 31320 AUZEVILLE-TOLOSANE pendant toute la durée de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie au public :

Lundi de 14h à 17h

Mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Jeudi de 14h à 17h

Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Le projet de révision allégée sera également consultable sur le site web de la mairie : <https://www.auzeville.fr>

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses éventuelles observations :

- Soit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie
- Soit les adresser par écrit durant celle-ci à l'attention de Madame le commissaire enquêteur à la mairie d'Auzeville-Tolosane, 8 Allée de la Durante 31320 AUZEVILLE-TOLOSANE.
- Soit par courriel à urb.mairie@auzeville31.fr. Les courriers et courriels seront réputés recevables du 01/12/2025 14h au 15/12/ 2025 à 17h
- Lors des permanences du commissaire enquêteur

L'ensemble des observations, propositions et contre-propositions du public sera annexé dans les meilleurs délais au registre d'enquête présent en mairie.

Le/les Commissaire Enquêteur recevra en Mairie les jours suivants :

- 01/12/2025 de 14h à 17h
- 15/12/2025 de 14h à 17h

Objectifs de la révision allégée du PLU :

Modifier les contours de la zone agricole pour rétablir 2 erreurs matérielles survenues lors de la révision générale du PLU. Il s'agit de réinscrire les parcelles AX 53 et AT 52 en zone UC.

Le projet n'ayant pas d'incidence sur l'environnement, il ne nécessite pas une évaluation environnementale. L'avis MRAE du 05/09/2025 est joint au dossier.

Décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête :

Cette enquête publique a pour objet de permettre à la population et à toutes personnes intéressées d'examiner le projet de Révision Allégée numéro une du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Auzeville-Tolosane et de formuler des remarques, observations, préalablement à l'approbation du document.

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil Municipal d'Auzeville-Tolosane délibérera sur le projet de révision allégée numéro 1 du Plan Local d'Urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et des conclusions de la commissaire enquêteur.

Modalités relatives à l'enquête publique :

Le commissaire enquêteur adressera au Maire, dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en Mairie et sur le site web de la Mairie : <https://www.auzeville.fr> pour y être tenue à disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Fait à Auzeville-Tolosane, le 04 novembre 2025

Le Maire,

Dominique LAGARDE

